

N°43

Du mercredi 10 décembre 2025

Dans les locaux de l'Office sur Toulouse

Salle 3^{ème} étage,

Maison de l'environnement, bureau de l'Office public de la langue occitane

14 rue de Tivoli (accès 6 rue de Valenciennes), Toulouse
(avec support visio-conférence).

Sommaire

1. Délibération AG251210.01 – Approbation du procès-verbal de l’Assemblée générale n°42 du 12 mars 2025	3
Annexe à la délibération n°AG251210.01 – Procès-verbal de l’Assemblée générale n°42 du 12 mars 2025	4
2. Délibération AG251210.02 : Information sur la délégation donnée au Directeur	7
3. Délibération AG251210.03 – Adoption de la proposition de budget modificatif 2025 n°1	8
Annexe à la délibération n°AG251210.03 – Adoption de la proposition de budget modificatif 2025 n°19	
4. Délibération AG251210.04 – Adoption du projet « Se canti, tu que cantes »	11
Annexe à la délibération n°AG251210.04 – Budget prévisionnel du projet	12
5. Délibération AG251210.05 – Adoption d’une convention de partenariat 2025 entre la Communauté Pays basque et l’Office Public de la Langue Occitane	13
Annexe à la délibération n°AG251210.05 – Convention OPLO - CAPB	14
6. Délibération AG251210.06 – Adoption de conventions de partenariat pour l’opération « Prêt pour l’Oc ? Près de chez vous ! » 2025 avec le Cirdoc – Institut occitan de cultura et le Congrès permanent de la langue occitane	16
Annexe n°1 à la délibération n°AG251210.06 – Budget de l’opération 2025	16
Annexe n°2 à la délibération n°AG251210.06 – Convention de partenariat OPLO - CIRDOC	18
Annexe n°3 à la délibération n°AG251210.06 – Convention de partenariat OPLO – Lo Congrès	21
7. Délibération AG251210.07 - Adoption de la candidature au programme européen HORIZON pour le projet LINGUAE+	24
Annexe à la délibération n°AG251210.07 – Détail du budget des actions en faveur de l’occitan dans le projet LINGUAE+	25
8. Délibération AG251210.08 - Adoption du projet "Encontrada" de liaison lycées-université.	39
Annexe 1 à la délibération n°AG251210.08 – Programme de la journée Encontrada	40
Annexe 2 à la délibération n°AG251210.08 – Fiche-projet Encontrada	41
9. Délibération AG251210.09 – Adoption du budget initial 2026 du Groupement	44
Annexe à la délibération n°AG251210.09 – Synthèse du budget initial 2026	45

Délibération AG251210.01 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale n°42 du 12 mars 2025

Mesdames, Messieurs,

Lors de la dernière Assemblée générale du Groupement qui s'est tenue le 12 mars 2025, un procès-verbal de séance a été établi et il convient de le soumettre à votre appréciation.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le procès-verbal de séance de l'Assemblée générale du 12 mars 2025 ci-annexé est approuvé.

Jean-Luc Armand

Président du conseil d'administration

Lieu :

Cette assemblée statutaire s'est tenue exclusivement en visio-conférence.

Membres du Conseil d'administration présents (voix délibératives) :

M. Jean-Luc ARMAND, Conseiller régional délégué de Nouvelle-Aquitaine,

M. Benjamin ASSIÉ, Conseiller régional délégué d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Autres personnalités présentes :

M. Christophe CASTILLO, Agent comptable du Groupement,

Mme Magali CASTILLON, Conseillère Livre et lecture, archives, langue française et langues de France, DRAC Occitanie,

Mme Mélodie CHIBATTE, Chef de service Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

M. Célia DESCLAUX, Chargée de mission Langues et Cultures Régionales, Région Nouvelle-Aquitaine,

M. Thierry DOUSSINE, Inspecteur pédagogique régional du Rectorat de l'académie de Toulouse,

M. Nicolas FALXA, Chargé d'études et de développement du Groupement,

M. Vincenç JAVALOYES, Chargé d'études et de développement du Groupement,

Mme Clara KOGANE, Stagiaire du Groupement,

M. Gautier LAGALAYE, Directeur du Groupement,

Mme Florence MALARDIER, Gestionnaire administrative et financière du Groupement,

M. Luc TRIAS, Responsable d'unité Arts plastiques et visuels et Langues et cultures régionales, Région Nouvelle-Aquitaine,

Mme Océane ZERDAB, Chargée d'études et de développement du Groupement.

Pouvoirs reçus de :

Mme Charline CLAVEAU, Vice-Présidente en charge de la Culture, du Patrimoine et des Langues régionales, Région Nouvelle-Aquitaine, a donné son pouvoir à Jean-Luc ARMAND,

Mme Claire FITA, Vice-Présidente Culture pour tous, patrimoine et langues régionales, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a donné son pouvoir à M. Benjamin ASSIÉ,

M. Mostafa FOURAR, Recteur de l'académie de Toulouse, a donné son pouvoir à M. Jean-Luc ARMAND,

M. Michel ROUSSEL, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Occitanie, a donné son pouvoir à M. Mostafa FOURAR ;

M. le Président constate que le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut se tenir et délibérer valablement.

Délibération AG240312.01 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale n°41 du 27 novembre 2025 ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.02 Adoption du nouveau projet d'établissement du Groupement 2025-2030 ;

Introduction de M. Le Président sur ce projet qui a été présenté lors du conseil d'administration du mois de novembre 2024, chacun des membres ayant bénéficié depuis d'une présentation et d'un temps de concertation. Les acteurs interrégionaux ont également bénéficié d'une présentation de ce document et ont été consultés. Les propositions de modifications de chacun, essentiellement de forme plus que de fond, ont été entendues et intégrées au document soumis ce jour. Ce nouveau projet d'établissement va certainement nous amener à entamer une révision des statuts de l'Office, notamment dans la clarification de la représentation de l'Etat, l'équilibre financier des membres et les fonctions des instances (Assemblée générale et Conseil d'administration).

M. Le Directeur revient sur les modifications apportées.

M. Le 1^{er} Vice-Président demande des précisions sur l'équilibre financier car pour préparer le futur, un échéancier fiable et pérenne, il faut se donner du temps.

M. Le Directeur rappelle que l'équilibre entre les membres, projection annexée à la convention constitutive, n'a été tenu que les pendant les deux premières années d'exercice du Groupement (2016 et 2017). Depuis et jusqu'à ce jour, entre le numéraire et les mises à disposition, les engagements ne sont plus du tout en adéquation avec les statuts.

M. Le Président remercie l'équipe de l'Office et les partenaires pour le travail effectué pour la réalisation de ce projet d'établissement.

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.03 Information sur les marchés publics passés dans le cadre de la délégation donnée au Directeur en vertu de la décision n°AG180411.05 ;

M. Le Président fait lecture de la délibération et constate les dépenses courantes de l'Office.

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.04 Adoption du rapport d'activités 2024 ;

M. Le Président donne la parole à M. Le Directeur qui précise que cela concerne l'évolution du projet d'établissement présenté compte tenu de l'évolution du contexte et des enjeux globaux. L'Office public constitue désormais une ingénierie publique de type « agence de développement de l'occitan ».

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.05 Adoption du compte financier 2024 ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.06 Adoption du programme d'activités 2025 ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.07 Adoption du budget initial 2025 ;

M. Le Président rappelle en préambule que ce budget est le résultat d'un long travail entamé à l'été 2024. Ce travail a été réalisé dans un contexte budgétaire incertain pour les collectivités publiques, puisque le gouvernement avait annoncé certaines modifications sur les budgets des Régions. Des discussions entre les trois membres ont permis de prendre des décisions en adéquation avec leur politiques et leurs moyens :

- Le budget alloué par l'Etat reste stable ;
- Le budget alloué par la Région Occitanie connaît une baisse de 5% ;
- Le budget alloué par la Région Nouvelle-Aquitaine verra, par rapport à la baisse de l'an passé, un effort consenti pour une augmentation de +4% pour cette année 2025.

Compte tenu de ces changements et au vu des besoins de du Groupement, certains choix devront être effectués, notamment la suspension de certains dispositifs.

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.08 Programme de coopération interrégional 2025 : soutien au fonctionnement des opérateurs interrégionaux partenaires – 1^{er} volet ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.09 Adoption de nouvelles modalités de rédaction des procès-verbaux d'Assemblée générale ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.10 Adoption de l'adhésion à l'APLV 2025 ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.11 Dispositif ENSENHAR : caducités et abandon de bourses ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Délibération AG250312.12 Constatation de la liste des subventions devenues caduques ;

La délibération, soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Information relative au bilan de rentrée 2024 en termes de développement de l'enseignement.

Bilan relatif à la situation des effectifs des 4 académies actives sur le périmètre prioritaire d'intervention de l'Office Public de la Langue occitane et des territoires hors de ce périmètre sur l'année 2024.

Délibération AG251210.02 : Information sur la délégation donnée au Directeur

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 10 de la convention constitutive du Groupement, les ressources du Groupement peuvent être constituée,

- des contributions financières des membres ;
- de subventions ;
- de mise à disposition sans contrepartie financière de personnels ;
- de mise à disposition sans contrepartie financière de locaux, matériels, équipements et services généraux ;
- de la rémunération pour les prestations qu'il assure ;
- de la rémunération pour le produit de l'exploitation de ses biens ou des biens mis à sa disposition ;
- des produits de la propriété intellectuelle ;
- de dons et de legs ;
- de l'emprunt ;

Les équipements, locaux, logiciels, les autres moyens matériels ainsi que les apports intellectuels, mis à la disposition du Groupement pour les besoins de celui-ci par un contributeur, restent la propriété de ce dernier.

Le matériel acheté sur les fonds directement gérés par le Groupement lui appartient. En cas de dissolution du Groupement, il est dévolu conformément aux règles établies à l'article 26.

De par la convention constitutive du Groupement, il est donné délégation au Directeur du Groupement, tout comme pour la réalisation des achats de services et de matériel n'excédant pas 70 000 € (TTC), de souscrire toute convention au bénéfice de l'Office public de la langue occitane et d'en référer au Groupement lors de son Assemblée générale.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : L'Assemblée générale prend acte de l'exercice de la compétence du Directeur du Groupement pour les opérations de recette.

Jean-Luc Armand

Président du Conseil d'administration du Groupement

Délibération AG251210.03 – Adoption de la proposition de budget modificatif 2025 n°1

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 11.2 de la convention constitutive de l'Office public de la langue occitane, l'Assemblée générale délibère notamment sur ce qui a trait au budget.

Par délibération AG250312.07 du 12 mars 2025, l'Assemblée générale du Groupement a voté le budget initial 2025 à hauteur de 1 213 550 €.

Par délibération CA251001.07 du 1^{er} octobre 2025, le Conseil d'administration a voté le budget modificatif tel que présenté ci-après.

Il s'agit de tenir compte des mouvements opérés depuis et de l'atterrissage prévisionnel 2025, en recettes :

- 20 000€ de contribution complémentaire du ministère de la Culture dans le cadre du plan de communication « sur la langue » ;
- 1 500€ de participations prévisionnelles du Congrès permanent de la langue occitane (500€) et du Cirdoc-Institut occitan de cultura (1000€) à la démarche « prêts pour l'oc, près de chez vous » financés dans le cadre du plan de communication de l'Office public ;
- 1 500€ de la Communauté Pays basque pour l'organisation d'une journée de sensibilisation auprès de ses agents.

En dépenses :

- 31 000 € environ de charges inférieures au budget prévisionnel relatives aux achats de fourniture (chapitre 60), au dispositif Ensenhar professeur (chapitre 62) et aux rémunérations du personnel du Groupement (chapitres 63 et 64) ;
- 54 000 € environ de produits supérieurs au budget prévisionnel relatifs aux achats de sous-traitance (chapitre 61), aux frais d'honoraires et de missions (chapitre 62) et aux subventions interrégionales et aides individuelles (chapitre 65).

Il en résulte en numéraire :

- Un total de dépenses prévisionnelles de 1 236 550 € ;
- Un total de recettes prévisionnelles de 1 236 550 €.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : La décision budgétaire modificative n°1 relative à l'exercice 2025 du Groupement, telle que détaillée en annexe, est approuvée et sera soumise à l'Assemblée générale du Groupement.

Jean-Luc Armand

Président du conseil d'administration

Annexe à la délibération n°AG251210.03 – Adoption de la proposition de budget modificatif 2025
n°1

SYNTHESE

Budget voté

DMB n°1

DMB-BUDG

DEPENSES

Achats fournitures (60)	1 001 €	300 €	-	701 €
Achats sous-traitance (61)	12 548 €	14 019 €		1 471 €
Location Ciutat (62>61)	4 580 €	4 580 €		0 €
Honoraires, missions... (62)	90 670 €	105 587 €		14 917 €
Ensenhar professeur (62)	186 136 €	160 569 €	-	25 567 €
Taxe sur les salaires (63)	15 564 €	14 654 €	-	910 €
Charges de personnel (64)	305 167 €	301 240 €	-	3 927 €
Subventions interrégionales (65)	591 750 €	614 600 €		22 850 €
Aides individuelles (65)	2 860 €	17 726 €		14 866 €
Dotation aux amortissements	3 275 €	3 275 €		- €
TOTAL	1 213 551 €	1 236 550 €		23 000 €

RECETTES

ETAT EDUCATION (=contribution 2024 PM)	81 000 €	81 000 €	-	€
ETAT CULTURE (=contribution 2024 PM)	50 000 €	70 000 €		20 000 €
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (+4% contribution 2024)	580 000 €	580 000 €		- €
REGION OCCITANIE (-5% contribution 2024)	502 550 €	502 550 €		- €
AUTRES	- €	3 000 €		3 000 €
TOTAL	1 213 550 €	1 236 550 €		23 000 €

MUTUALISATION

Mutualisation moyens humains (DGESCO)	125 667 €	125 667 €	-	0 €
Mutualisation moyens matériels (Régions)	23 135 €	23 135 €		- €
TOTAL	148 802 €	148 802 €	-	0 €

TOTAL NUMERAIRE+MUTUALISE

1 362 353 € 1 385 352 € 22 999 €

SYNTHESE CROISEE

DEPENSES / RECETTES (DONT MUTUALISATION)

		ETAT	AUTRES	RNA	ROCC
Charges de personnel et autres charges (numéraire)	439 075 €	116 000 € 26%	3 000 € 1%	160 038 € 36%	160 038 € 36%
Location la Ciutat	4 580 €	- € 0%	- € 0%	4 580 € 100%	- € 0%
Mises à disposition	148 802 €	125 667 € 84%	- € 0%	11 627 € 8%	11 508 € 8%
Sous-total	592 457 €	241 667 € 41%	3 000 € 1%	176 245 € 30%	171 546 € 29%
Ensenhar professeur (formation)	155 997 €	- € 0%	- € 0%	95 720 € 61%	60 277 € 39%
Ensenhar professeur (locations)	4 572 €	- € 0%	- € 0%	1 953 € 43%	2 619 € 57%
Aides individuelles (EnsPr frais, Bourses EnsEtud, DCL)	17 726 €	- € 0%	- € 0%	12 210 € 69%	5 516 € 31%
Subventions	614 600 €	35 000 € 6%	- € 0%	305 500 € 50%	274 100 € 45%
Sous-total	792 895 €	35 000 € 4%	- € 0%	415 383 € 52%	342 512 € 43%
TOTAL	1 385 352 €	276 667 € 20%	3 000 € 0%	591 627 € 43%	514 058 € 37%
CONTRIBUTIONS TOTALES NUMERAIRES SOLICITEES 2025	1 236 550 €	151 000 € 12%	3 000 € 0%	580 000 € 47%	502 550 € 41%

CHARGES DE PERSONNEL

BUDGET VOTE	
TOTAL	430 833 €
DONT MAD REMBOURSEMENT	125 667 €
TOTAL NUMERAIRE	305 167 €

TAXE SUR LES SALAIRES	15 564 €
-----------------------	----------

DMB N°1	
TOTAL	426 907 €
DONT MAD REMBOURSEMENT	125 667 €
TOTAL NUMERAIRE	301 240 €

TAXE SUR LES SALAIRES	14 654 €
-----------------------	----------

AUTRES CHARGES

Budget voté

DMB N°1

60_Achats_Fournitures		
Divers petit matériel	1 001 €	300 €
TOTAL	1 001 €	300 €

61_Achats_Sous-traitance		
Supports informatiques	11 292 €	13 252 €
Location Ciutat (RNA)	4 580 €	4 580 €
Adhésion APLV	0 €	78 €
Location et assurances locaux	1 256 €	689 €
TOTAL	17 128 €	18 599 €

62_Missions_honoraires_frais		
Presta RH	5 785 €	5 775 €
Presta informatique	14 098 €	9 689 €
Formation	2 471 €	2 346 €
Presta communication	35 000 €	52 820 €
Frais divers (BOAMP, Brevo..)	0 €	1 079 €
Frais de réception	500 €	1 139 €
Téléphonie	6 493 €	6 685 €
Partenariats	8 000 €	1 054 €
Frais de mission	18 323 €	25 000 €
TOTAL	90 670 €	105 587 €

DISPOSITIFS PROPRES / INTERVENTIONS "A LA CARTE"

Budget 2025

DMB N°1

62_Missions_honoraires_frais	TOT	RNA	ROCC	TOT	RNA	ROCC
Ensenhar professor	186 136 €	108 648 €	77 488 €	155 997 €	95 720 €	60 277 €
Location Ciutat > cf. chapitre G1	4 580 €	4 580 €	0 €			
Locations stages didactiques (EP)	0 €			4 572 €	1 953 €	2 619 €
TOTAL	190 716 €	113 228 €	77 488 €	160 569 €	97 673 €	62 896 €

65_Aides_individuelles	TOT	RNA	ROCC	TOT	RNA	ROCC
Ensenhar étudiant	0 €	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €
DCL	1 360 €	160 €	1 200 €	2 600 €	480 €	2 120 €
Frais stages didactiques				1 376 €	480 €	896 €
Tuteurs Ensenhar	1 500 €	1 500 €	0 €	3 750 €	1 250 €	2 500 €
TOTAL	2 860 €	1 660 €	1 200 €	17 726 €	12 210 €	5 516 €

PROGRAMME DE COOPERATION INTERREGIONALE (A LA CARTE)

BUDGET VOTE 2025	TOTAL	ETAT	RNA	ROCC
Congrès	167 700 €	15 000 €	71 000 €	81 700 €
Oc-prod / Octele	94 150 €		40 000 €	54 150 €
Conta'm	147 500 €	9 000 €	91 000 €	47 500 €
Oc-bi	130 000 €		80 000 €	50 000 €
Canopé – Cap'Oc	30 000 €		15 000 €	15 000 €
APRENE	15 400 €		4 000 €	11 400 €
IEO National	0 €		0 €	0 €
IEO OPM (Calendiari)	7 000 €	2 000 €	2 500 €	2 500 €
TOTAL	591 750 €	26 000 €	303 500 €	262 250 €

DMB N°1	TOTAL	ETAT	RNA	ROCC
Congrès	167 700 €	15 000 €	71 000 €	81 700 €
Oc-prod / Octele	97 000 €		40 000 €	57 000 €
Conta'm	147 500 €	9 000 €	91 000 €	47 500 €
Oc-bi	130 000 €		80 000 €	50 000 €
Canopé – Cap'Oc	30 000 €		15 000 €	15 000 €
APRENE	15 400 €		4 000 €	11 400 €
IEO OPM Calendiari	7 000 €	2 000 €	2 500 €	2 500 €
IEO OPM Diari	20 000 €	9 000 €	2 000 €	9 000 €
TOTAL	614 600 €	35 000 €	305 500 €	274 100 €

Délibération AG251210.04 – Adoption du projet « Se canti, tu que cantes »

Mesdames, Messieurs,

L'Office public de la langue occitane a proposé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie de développer un projet de campagne de communication multicanale qui met en valeur la pratique de la langue occitane auprès des adolescents, les jeunes adultes et particulièrement les élèves et les anciens élèves de parcours bilingues, publics comme privés.

Conformément à la stratégie de communication définie dans le nouveau projet d'établissement, il s'agit de trouver les bons émetteurs pour mettre en valeur la pratique de la langue en touchant la cible définie. C'est pourquoi il s'agit d'investir l'objet en vogue notamment sur les réseaux sociaux, celui de la pratique du chant individuel ou collectif, à travers la scène occitane actuelle ou le chant traditionnel (appelé souvent « cantèra »).

Cette campagne coordonnée nécessitera la production de différents formats liés entre eux :

- Création d'une série de podcasts en français avec un créateur de contenus francophone sur le thème "Pourquoi je chante et je crée en occitan" ;
- Création d'une série de podcasts en occitan : « Si canti, tu que cantes » sur le thème approfondi de la langue mais aussi du processus de création dans la langue ;
- Réalisation d'une photothèque avec commande à des photographes professionnels : *ceux qui portent la langue ... en chantant* mêlant des photos d'artistes professionnels et traditionnels de *cantèra* pour une communication digitale « sur la langue » et une exposition physique itinérante ;
- Production d'une série de vidéos de type « karaoké », de musiques actuelles et de tradition orale et création d'une page dédiée estampillée « Prêts pour l'Oc ? Près de chez vous » ;
- Déclinaison promotionnelle des vidéos de karaoké, des podcasts en série de courtes vidéos pour alimenter les réseaux, notamment Instagram et Tiktok ;
- Création d'une exposition nomade tout terrain innovante qui met en valeur la photothèque, les podcasts et les musiques.

Ce projet, soutenu à hauteur de 20 000€ par la DRAC Occitanie, sera l'objet d'une coopération avec le Cirdoc-Institut Occitan de Cultura.

Le budget prévisionnel de l'action est estimé à 27 000€ et détaillé en annexe 1.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : le projet « se canti, que cantes » est adopté à l'unanimité.

Jean-Luc Armand

Président du Conseil d'administration du Groupement

Projet <i>Si Canti, tu que cantes</i> Office Public de la Langue Occitane			
Budget prévisionnel 2025-2026			
POSTE DE DÉPENSE	TOTAL	RECETTES	TOTAL
Coproduction de 12 épisodes de podcasts en français	5 000 €	DRAC Occitanie	20 000 €
Coproduction de 12 épisodes de podcasts en occitan	3 000 €	Autofinancement	7 000 €
Production d'une photothèque de musiciens porteurs de la langue occitane	4 000 €		
Production de 20 vidéos karaoké et déclinaison promotionnelle en formats courts pour les réseaux	4 000 €		
Déploiement du plan de communication multicanal de l'opération	7 000 €		
Création exposition itinérante sons et images	2 500 €		
Réceptif évènementiel (3 événements)	1 500 €		
TOTAL	27 000 €	TOTAL	27 000 €

Délibération AG251210.05 – Adoption d’une convention de partenariat 2025 entre la Communauté Pays basque et l’Office Public de la Langue Occitane

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°AG250312.02, le Groupement a révisé son projet d’établissement, sans modifier sa composition statutaire mais en ouvrant cependant la voie à des partenariats nouveaux avec des entités publiques. Dès lors une convention peut être établie avec une collectivité territoriale ou un établissement public soit pour un travail dans la durée comme l’émergence ou l’amplification d’une politique linguistique propre, soit pour la conduite d’une action mobilisant la langue au bénéfice d’une politique sectorielle. En phase de conception du projet ou de l’action, l’ingénierie territoriale de l’Office est directement financée par ses membres. En phase de mise en œuvre du projet ou de l’action, la Collectivité territoriale partenaire assume tout ou partie du financement nécessaire. L’ingénierie de l’Office est alors intégrée au plan de financement, le cas échéant.

La Communauté Pays basque et l’Office public de la langue occitane sont convenus d’organiser conjointement une journée de sensibilisation à la langue, à la culture occitanes et au réseau d’acteurs au bénéfice des agents de la Communauté Pays basque.

Cette journée a pour but d’acculturer les agents de la collectivité sur les questions de la langue et de culture et leur faire découvrir le réseau d’acteurs, tant local qu’interrégional, tant public qu’associatif. Elle est organisée au Pôle territorial Nive Adour (Lahonce) et en itinérance dans le centre de Bayonne.

Selon le bilan qui pourra être fait de l’opération, celle-ci pourrait être reconduite en 2026 et servira de « mètre étalon » pour des partenariats similaires proposés à d’autres collectivités.

Dans ce partenariat « public-public » visant la mise en œuvre d’une opération d’intérêt général, la Communauté Pays basque contribue à hauteur de 1 500 € au bénéfice de l’Office, en contrepartie de quoi l’Office mobilise son ingénierie ou recourt éventuellement à des interventions extérieures selon le besoin précisé.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j’ai l’honneur de vous proposer d’adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : L’Assemblée générale adopte la convention entre la Communauté d’agglomération Pays basque et l’Office public de la langue occitane pour l’organisation de la journée de sensibilisation.

Jean-Luc Armand

Président du Conseil d’administration du Groupement

CONVENTION DE PARTENARIAT 2025

Conclue entre

L'Office public de la langue occitane – Ofici public de la lenga occitana

22 Boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse cedex 9

Catégorie juridique 7410 – Groupement d'intérêt public (GIP)

Siret 130 021 264 00010 – APE 8413Z

Représentée par son directeur, Gautier Lagalaye,

Et

La Communauté d'Agglomération du Pays Basques

15 avenue du Maréchal Foch CS 88507 64100 Bayonne

Catégorie juridique xxxxxx

Siret xxxxx – APE xxxx

Représentée par son Président ou représentant, M. Jean-René Etchegaray,

Vu la convention constitutive du Groupement Office public de la langue occitane – Ofici public de la lenga occitana approuvée à Toulouse par arrêté préfectoral publié au Recueil des Actes Administratifs, le 24 septembre 2015 ;

Vu la délibération n° AG250312.02, révisant le projet d'établissement du Groupement et permettant de conventionner avec toute collectivité territoriale ou établissement public pour la mise en œuvre de mission d'intérêt général ;

Vu la délibération AG251210.05 – Adoption d'une convention de partenariat entre la Communauté Pays basque et l'Office Public de la Langue Occitane ayant pour objet : la réalisation d'une journée de sensibilisation à la langue et à la culture occitanes et au réseau d'acteurs locaux ;

Vu cf. CA Pays basques

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – objet de la convention

La Communauté Pays basque et l'Office public de la langue occitane sont convenus d'organiser conjointement une journée de sensibilisation à la langue, à la culture occitanes et au réseau d'acteurs au bénéfice des agents de la Communauté Pays basque.

Cette journée a pour but d'acculturer les agents de la collectivité sur les questions de la langue et de culture et leur faire découvrir le réseau d'acteurs, tant local qu'interrégional, tant public qu'associatif. Elle sera organisée au Pôle territorial Nive Adour (Lahonce) et en itinérance dans le centre de Bayonne le 18 novembre 2025.

A cette fin, l'Office public de la langue occitane pourra faire appel à des intervenants extérieurs pour la mise en œuvre de tout ou partie de l'action. L'Office public de la langue occitane assurera la passation et l'exécution de l'ensemble des contrats éventuels nécessaires, dans le cadre de ses compétences et procédures internes. L'Office public de la langue occitane garantit que les intervenants sélectionnés présentent les qualifications et assurances nécessaires.

Selon le bilan qui pourra être fait de l'opération, celle-ci pourrait être reconduite en 2026 et, au bénéfice de l'Office, pourrait servir de « mètre étalon » pour des partenariats similaires proposés à d'autres collectivités. L'Office public de la langue occitane s'engage à transmettre les éléments d'évaluation à la Communauté Pays basque.

Article 2 – engagement des parties

Dans ce partenariat « public-public » visant la mise en œuvre d'une opération d'intérêt général, la Communauté Pays basque contribue à hauteur de 1 500 €, en contrepartie de quoi l'Office mobilise son ingénierie et recourt aux interventions extérieures suivantes :

- L'acadèmia gascona Baiona Ador ;
- L'association Hestas e Pastoralas ;
- L'association Aciu Gasconha ;
- L'association Laarpi ;
- Lo Congrès permanent de la lenga occitane.

Cette somme sera versée en une seule fois à l'Office sur présentation de facture.

L'Office signera également une convention avec chacune des structures intervenant sur le dispositif.

Article 3 – durée de la convention

Cette convention est consentie pour une durée de trois mois, soit d'octobre 2025 à décembre 2025.

Article 4 – règlement et litige

Le Tribunal Administratif de Toulouse est seul compétent en cas de litige et peut être saisi.

Toulouse, le xxxxxx

L'Office Public de la langue Occitane,
Le Directeur ou son représentant,
Gautier Lagalaye,

La Communauté d'Agglomération Pays Basques,
Le Président ou son représentant,
M. Jean-René Etchegaray,

Délibération AG251210.06 – Adoption de conventions de partenariat pour l'opération « Prêt pour l'Oc ? Près de chez vous ! » 2025 avec le Cirdoc – Institut occitan de cultura et le Congrès permanent de la langue occitane

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2024, l'Office public de la langue occitane, le Cirdoc Institut occitan de cultura et le Congrès permanent de la lenga occitana ont initié et animent un programme de communication spécifique nommé « Prêt pour l'Oc ? Près de chez vous ! ». L'objectif est de faire connaître les acteurs de la langue à des cibles prioritaires à travers la page Internet « Prêt pour l'Oc ? Près de chez vous ! » qui reprend notamment les données de terrain de l'observatoire partenarial.

Ce programme a la particularité à la fois d'avoir été bâti en coopération et de s'être enrichi de différentes déclinaisons réalisées en fonction de différents publics cibles, tout en gardant le même objectif et la même identité visuelle.

Ainsi, la démarche « Prêts pour l'Oc » a pris différentes formes :

- La forme de carte postale pour toucher le public de sympathisants pendant la Passem Gascogne 2024 et La Passem Tarn 2025 ;
- La forme de jeux de société animés pour toucher les classes bilingues et associatives pour les événements « Printemps de l'Arribèra » (64), « Dia deus mainats » (64), « Ahuecats » (40), « Fest'Oc » (48) en 2025 ;
- La forme de jeux-cadeaux à faire en famille comme un coloriage géant, un « cherche et trouve », un jeu de « memory » pour toucher les parents et futurs parents d'élèves d'écoles bilingues à Sébazac (12) et à Saint Gaudens (31).

L'ensemble de ces réalisations ont pour but de servir de supports à un échange avec les publics rencontrés sur le terrain, et de renvoyer, par l'intermédiaire d'un QR Code à des pages web différenciées qui indiquent les ressources physiques présentes sur le territoire et les ressources numériques qui existent sur la Toile pour accompagner le public ciblé vers la découverte, l'apprentissage ou la pratique de la langue occitane.

Le partenariat avec Lo Congrès permanent de la lenga occitana et le CIRDOC nécessite la mise en place de conventions selon un partage des engagements respectifs dans ce projet, l'ensemble des prestations externes auprès de tiers étant commandées par l'Office dans le cadre du partenariat. Le plan de financement des actions 2025 est annexé à la présente.

Les conventions vous sont proposées en annexe 2 et 3.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Les conventions de partenariat telles que présentées et annexées sont adoptées.

Jean-Luc Armand

Président du Conseil d'administration du Groupement

Annexe n°1 à la délibération n°AG251210.06 – Budget de l'opération 2025

Prêts pour l'Òc? Près de chez vous! 2025

CHARGES		RECETTES	
"Palhat"			
Achat barnum siglé	1 000 €	Office Public de Langue Occitane	2 692 €
Création matrice graphique	960 €		
Conception banderole et nappe stand	192 €	CIRDÒC - Institut occitan de cultura	1 000 €
Impression banderole avec œillet (1,5mx 1,2m)	300 €		
Impression 3 nappes (2,4m*0,8m)	180 €	Congrès permanent de la lenga occitana	500 €
SOUS-TOTAL	2 632 €		
"Jòcs per mainats e parents"			
Conception graphique jeu memory	600 €		
Conception Coloriage géant	960 €		
SOUS-TOTAL	1 560 €		
TOTAL	4 192 €		4 192 €

CONVENTION DE PARTENARIAT « PRETS POUR L’OC, PRES DE CHEZ VOUS » 2025

Conclue entre

L’Office public de la langue occitane – Ofici public de la lenga occitana

22 Boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse cedex 9

Catégorie juridique 7410 – Groupement d’intérêt public (GIP)

Siret 130 021 264 00010 – APE 8413Z

Représentée par son directeur, Gautier Lagalaye,

Et

Le Centre International de Recherche et Documentation Occitanes – Institut occitan de cultura

1 bis Boulevard Du Guesclin BP180 34503 Béziers cedex

Catégorie juridique 7373 – Etablissement public local culturel

Siret 200 088 441 00015 – APE 8412Z

Représentée par son Président ou représentant, Jean Jacques Casteret,

Vu la convention constitutive du Groupement Office public de la langue occitane – Ofici public de la lenga occitana approuvée à Toulouse par arrêté préfectoral publié au Recueil des Actes Administratifs, le 24 septembre 2015 ;

Vu la délibération AG251210.06 – Convention de partenariat « Prêt pour l’Oc » 2025 ;

Vu cf. Cirdoc

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – objet de la convention

Depuis 2024, l’Office public de la langue occitane, le Cirdoc Institut occitan de cultura et le Congrès permanent de la lenga occitana ont initié et animent un programme de communication spécifique nommé « Prêt pour l’Oc ? Près de chez vous ! ». L’objectif est de faire connaître les acteurs de la langue à des cibles prioritaires à travers la page Internet « Prêt pour l’Oc ? Près de chez vous ! » qui reprend notamment les données de terrain de l’observatoire partenarial.

Ce programme a la particularité à la fois d’avoir été bâti en coopération et de s’être enrichi de différentes déclinaisons réalisées en fonction de différents publics cibles, tout en gardant le même objectif et la même identité visuelle.

Ainsi, la démarche « Prêts pour l’Oc » permet de développer différentes formes :

- La forme de carte postale pour toucher le public de sympathisants ;

- La forme de jeux de société animés pour toucher les classes bilingues et associatives ;
- La forme de jeux-cadeaux à faire en famille comme un coloriage géant, un « cherche et trouve », un jeu de « memory » pour toucher les parents et futurs parents d'élèves d'écoles bilingues.

L'ensemble de ces réalisations ont pour but de servir de supports à un échange avec les publics rencontrés sur le terrain, et de renvoyer, par l'intermédiaire d'un QR Code à des pages web différenciés qui indiquent les ressources physiques présentes sur le territoire et les ressources numériques qui existent sur la Toile pour accompagner le public ciblé vers la découverte, l'apprentissage ou la pratique de la langue occitane.

Article 2 – engagements des parties

Le partage des engagements respectifs dans ce projet tient compte du fait que l'ensemble des prestations externes auprès de tiers sont commandées par l'Office.

Le plan de financement prévisionnel des externalisations 2025 est le suivant :

<i>Prêts pour l'Òc? Près de chez vous! 2025</i>			
CHARGES		RECETTES	
"Palhat"		Office Public de Langue Occitane	2 692 €
Achat barnum siglé	1 000 €		
Création matrice graphique	960 €		
Conception banderole et nappe stand	192 €	CIRDQC - Institut occitan de cultura	1 000 €
Impression banderole avec œillet (1,5mx 1,2m)	300 €		
Impression 3 nappes (2,4m*0,8m)	180 €	Congrès permanent de la lenga occitana	500 €
SOUS-TOTAL	2 632 €		
"Jòcs per mainats e parents"			
Conception graphique jeu memory	600 €		
Conception Coloriage géant	960 €		
SOUS-TOTAL	1 560 €		
TOTAL	4 192 €		4 192 €

Dans le cadre de ce partenariat, le Cirdoc s'engage à verser la somme de **1 000 €** à l'Office public de la langue occitane.

Cette somme sera versée en une seule fois sur présentation de facture.

Par ailleurs, la participation prévisionnelle aux événements en nombre de jours par agent est la suivante :

PLAN EVENEMENTS 2025									
Eveniment	Region - Lòc	Data debuta	Data fin	Besonh RH (nbre jH)	Engatjament RH				
					CIRDQC-Inoc	Congrès	Ofici		
Cultura de nòste : dia deus mainats	RNA - Ortès (64)	14/03/2025	14/03/2025	2	2	Rémy e Oihana Olazcuaga			
Printemps de l'arribèra	RNA - St Pè de Léren (64)	17/04/2025	18/04/2025	5	2	Rémy Berdou	1	Joan Breç Brana	2
La Passem lengadociana	ROCC - Tarn (81)	23/05/2025	24/05/2025	2					2
Ahucats 1	RNA - Lo Mont (40)	06/06/2025	06/06/2025	2	1	Rémy Berdou			1
Fest'oc	ROCC - Marvejòls (48)	14/06/2025	14/06/2025	1					1
Ahucats 2	RNA - Tiròssa (40)	20/06/2025	20/06/2025	3			1	Joan Breç Brana	2
Nov'Estivada	ROCC - Rodès (12)	24/07/2025	26/07/2025	11	4	Présence de l'établissement rencontres littéraires	1	Aure Séguier	6
Hestiv'òc	RNA - Pau (64)	21/08/2025	24/08/2025	2	2	Rémy Berdou et Marie Toulouse			
				TOT	9		3		14
				<i>En RNA</i>	<i>7</i>				<i>14</i>
				<i>En ROCC</i>	<i>4</i>		<i>1</i>		<i>9</i>

Article 3 – durée de la convention

Cette convention est consentie pour une durée d'un an soit de janvier 2025 à décembre 2025.

Article 4 – règlement et litige

Le Tribunal Administratif de Toulouse est seul compétent en cas de litige et peut être saisi.

Toulouse, le xxxxxx

L'Office Public de la langue Occitane,
Le Directeur,
Gautier Lagalaye

Le CIRDOC
Le Directeur ou son représentant,
Jean Jacques Casteret

CONVENTION DE PARTENARIAT « PRETS POUR L’OC, PRES DE CHEZ VOUS » 2025

Conclue entre

L’Office public de la langue occitane – Ofici public de la lenga occitana

22 Boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse cedex 9

Catégorie juridique 7410 – Groupement d’intérêt public (GIP)

Siret 130 021 264 00010 – APE 8413Z

Représentée par son directeur, Gautier Lagalaye.

Et

Lo Congrès permanent de la lenga occitana

La Ciutat – Creem ! 5-7 rue de la Fontaine 64000 Pau

Catégorie juridique 9220 – Association

Siret 513 622 639 00021 – APE 7220Z

Représentée par son Président, Gilabèrt Mercadièr

Vu la convention constitutive du Groupement Office public de la langue occitane – Ofici public de la lenga occitana approuvée à Toulouse par arrêté préfectoral publié au Recueil des Actes Administratifs, le 24 septembre 2015 ;

Vu la délibération AG251210.06 – Convention de partenariat « Prêt pour l’Oc » 2025 ;

Vu cf. Congrès

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – objet de la convention

Depuis 2024, l’Office public de la langue occitane, le Cirdoc Institut occitan de cultura et lo Congrès permanent de la lenga occitana ont initié et animent un programme de communication spécifique nommé « Prêt pour l’Oc ? Près de chez vous ! ». L’objectif est de faire connaître les acteurs de la langue à des cibles prioritaires à travers la page Internet « Prêt pour l’Oc ? Près de chez vous ! » qui reprend notamment les données de terrain de l’observatoire partenarial.

Ce programme a la particularité à la fois d’avoir été bâti en coopération et de s’être enrichi de différentes déclinaisons réalisées en fonction de différents publics cibles, tout en gardant le même objectif et la même identité visuelle.

Ainsi, la démarche « Prêts pour l'Oc » permet de développer différentes formes :

- La forme de carte postale pour toucher le public de sympathisants ;
- La forme de jeux de société animés pour toucher les classes bilingues et associatives ;
- La forme de jeux-cadeaux à faire en famille comme un coloriage géant, un « cherche et trouve », un jeu de « memory » pour toucher les parents et futurs parents d'élèves d'écoles bilingues.

L'ensemble de ces réalisations ont pour but de servir de supports à un échange avec les publics rencontrés sur le terrain, et de renvoyer, par l'intermédiaire d'un QR Code à des pages web différenciés qui indiquent les ressources physiques présentes sur le territoire et les ressources numériques qui existent sur la Toile pour accompagner le public ciblé vers la découverte, l'apprentissage ou la pratique de la langue occitane.

Article 2 – engagements des parties

Le partage des engagements respectifs dans ce projet tient compte du fait que l'ensemble des prestations externes auprès de tiers sont commandées par l'Office.

Le plan de financement prévisionnel des externalisations 2025 est le suivant :

Prêts pour l'Oc? Près de chez vous! 2025			
CHARGES		RECETTES	
"Palhat"		Office Public de Langue Occitane	2 692 €
Achat barnum siglé	1 000 €		
Création matrice graphique	960 €		
Conception banderole et nappe stand	192 €	CIRDOC - Institut occitan de cultura	1 000 €
Impression banderole avec œillet (1,5mx 1,2m)	300 €		
Impression 3 nappes (2,4m*0,8m)	180 €	Congrès permanent de la lenga occitana	500 €
SOUS-TOTAL	2 632 €		
"Jòcs per mainats e parents"			
Conception graphique jeu memory	600 €		
Conception Coloriage géant	960 €		
SOUS-TOTAL	1 560 €		
TOTAL	4 192 €		4 192 €

Dans le cadre de ce partenariat, le Congrès s'engage à verser la somme de **500 €** à l'Office public de la langue occitane.

Cette somme sera versée en une seule fois sur présentation de facture.

Par ailleurs, la participation prévisionnelle aux événements en nombre de jours par agent est la suivante :

PLAN EVENEMENTS 2025									
Eveniment	Region - Lòc	Data debuta	Data fin	Besonh RH (nbre jH)	Engatjament RH				
					CIRDOC-Inoc	Congrès		Ofici	
Cultura de noste : dia deus mainats	RNA - Ortès (64)	14/03/2025	14/03/2025	2	2	Rémy e Oihana Olazcuaga			
Printemps de l'arribèra	RNA - St Pè de Léren (64)	17/04/2025	18/04/2025	5	2	Rémy Berdou	1	Joan Breç Brana	2
La Passem lengadociana	ROCC - Tarn (81)	23/05/2025	24/05/2025	2				2	Maude Puech Océane Zerdab Vincenç Javaloyès
Ahucats 1	RNA - Lo Mont (40)	06/06/2025	06/06/2025	2	1	Rémy Berdou		1	Maude Puech
Fest'oc	ROCC - Marvejòls (48)	14/06/2025	14/06/2025	1				1	Silva Blachon
Ahucats 2	RNA - Tiròssa (40)	20/06/2025	20/06/2025	3			1	Joan Breç Brana	2
Nov'Estivada	ROCC - Rodès (12)	24/07/2025	26/07/2025	11	4	Présence de l'établissement rencontres littéraires	1	Aure Séguier	6
Hestiv'òc	RNA - Pau (64)	21/08/2025	24/08/2025	2	2	Rémy Berdou et Marie Toulouse			
				TOT	9		3	14	26
				En RNA	7		2	5	14
				En ROCC	4		1	9	14

Article 3 – durée de la convention

Cette convention est consentie pour une durée d'un an soit de janvier 2025 à décembre 2025.

Article 4 – règlement et litige

Le Tribunal Administratif de Toulouse est seul compétent en cas de litige et peut être saisi.

Toulouse, le xxxxxx

L'Office Public de la langue Occitane,
Le Directeur,
Gautier Lagalaye

Lo Congrès permanent de la lenga occitana
Le Président ou son représentant,
Gilabèrt Mercadièr

Délibération AG251210.07 - Adoption de la candidature au programme européen HORIZON pour le projet LINGUAE+

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son plan Enseignement supérieur, Recherche et Formation professionnelle, l'Office s'est positionné auprès de ses partenaires pour accompagner des initiatives visant à promouvoir les métiers et les études en occitan.

C'est ainsi que l'Université Paul Valéry a proposé fin septembre 2025 à l'Office et au Cirdoc une collaboration dans le cadre du programme européen HORIZON pour participer d'un projet porté par la Deputación de la Coruña, intitulé LINGUAE +, et traitant de la transmission des connaissances scientifiques autour des langues minorisées auprès d'un public scolaire.

Ce projet s'articule autour de deux actions principales :

- L'organisation de deux éditions de la Nuit des chercheurs en septembre 2026 et 2027. Ces nuits seraient hébergées par le Cirdoc et permettraient aux chercheurs de l'Université Paul Valéry de diffuser leurs connaissances auprès d'un public scolaire et du grand-public. Ces éditions seront aussi l'occasion de faire la promotion des études et des métiers de l'occitan ;
- Trois interventions dans des classes du secondaire dans l'académie de Montpellier par des chercheurs de l'UPV autour de la glossophobie et des stéréotypes autour de l'occitan. Ces interventions sont complétées par celles d'un artiste plasticien qui aideraient les élèves à concevoir des affiches permettant de sensibiliser leurs pairs et le grand public à ces questions. Les productions seraient valorisées par leur exposition durant l'édition 2027 de la Nuit des chercheurs.

Il est à noter un travail d'ingénierie pédagogique en amont des interventions en classe donnant lieu à des fiches pédagogiques enrichissant les mallettes du Cirdoc.

A la marge, des actions subsidiaires sont également financées par le projet : déplacements des chercheurs de l'UPV aux éditions des Nuits des chercheurs organisées à La Corogne et accueil du Comité de direction du projet au sein du siège de l'Office.

Ce projet a un budget total de 349 959 € pris en charge à 100% par l'Union européenne si le dossier est retenu par le programme Horizon. Pour le volet « occitan » des actions financées, le budget est de 80 212 €. Celui-ci est composé pour moitié d'achats de biens et prestations et pour moitié de temps de travail. L'entièreté de ce financement reviendrait au partenaire bénéficiaire, l'Office. Les partenaires associés (Cirdoc et Université Paul Valéry) valorisent cependant du temps de travail sur ce projet. Les détails budgétaires des actions financées sont présentés en Annexe 1. Si le projet est retenu sur ce programme, l'union européenne avance 80% du budget et verse le solde sur justificatifs.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le lancement du projet européen LINGUAE+ sous réserve d'acceptation de son financement par le programme Horizon est adopté.

Jean-Luc ARMAND

Président du Conseil d'administration

Annexe à la délibération n°AG251210.07 – Détail du budget des actions en faveur de l'occitan dans le projet LINGUAE+

Beneficiary: BE4 - BUDGET SHEET		View Summary	
74faa1ab-f39d-495d-94c7-c8919cb1f6d5	Office public de la langue occitane - Ofici public de la lengua occitana		
COST CATEGORY	ITEMS	COST PER ITEM	BE TOTAL COSTS
COSTS WORK PACKAGE 1: Awareness Campaign Reporting Period 1			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
OTHERS	0,1	7260	508,20
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence			0,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
Equipment			0,00
Infrastructure			0,00
Other assets			0,00
C.3 Other goods, works and services			
Consumables			0,00
Services for meetings, seminars			0,00

<i>Services for dissemination activities (including website)</i>	1,0	2640	2640,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>			0,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			3148,20
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			3148,20
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			787,05
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			3935,25

COSTS WORK PACKAGE 2: Awareness Campaign Reporting Period 2			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
OTHERS	0,2	7260	1161,60
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			

C.1 Travel and subsistence			0,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>	1,0	480	480,00
<i>Services for meetings, seminars</i>			0,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>			0,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>			0,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			1641,60
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			1641,60
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			410,40
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			2052,00
COSTS WORK PACKAGE 3: Activities during the NIGHT Reporting Period 1			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00

ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,0	5060	101,20
OTHERS	0,4	7260	3121,80
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	1,0	4944	4944,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>			0,00
<i>Services for meetings, seminars</i>	1,0	1000	1000,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>	1,0	1280	1280,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>	1,0	2800	2800,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			13247,00
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			13247,00
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			3311,75
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			16558,75

COSTS WORK PACKAGE 4: Activities during the NIGHT Reporting Period 2

A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
OTHERS	0,5	7260	3775,20
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	1,0	4944	4944,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>			0,00
<i>Services for meetings, seminars</i>	1,0	5800	5800,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>	1,0	1280	1280,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>	1,0	3200	3200,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00

TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			18999,20
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			18999,20
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			4749,80
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			23749,00
COSTS WORK PACKAGE 5: Researchers at Schools activities Reporting Period 1			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,0	5060	101,20
OTHERS	0,2	7260	1452,00
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	1,0	880	880,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
Equipment			0,00
Infrastructure			0,00
Other assets			0,00
C.3 Other goods, works and services			
Consumables			0,00
Services for meetings, seminars			0,00
Services for dissemination activities (including website)			0,00

<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>	3,0	1280	3840,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			6273,20
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			6273,20
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			1568,30
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			7841,50
COSTS WORK PACKAGE 6: Researchers at Schools activities Reporting Period 2			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,0	5060	101,20
OTHERS	0,2	7260	1524,60
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	1,0	880	880,00

C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>			0,00
<i>Services for meetings, seminars</i>			0,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>			0,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>	3,0	1280	3840,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			6345,80
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			6345,80
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			1586,45
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			7932,25
COSTS WORK PACKAGE 7: Impact assessment Reporting Period 1			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00

OTHERS	0,2	7260	1234,20
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence			0,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>			0,00
<i>Services for meetings, seminars</i>			0,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>			0,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>			0,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			1234,20
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			1234,20
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			308,55
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			1542,75

COSTS WORK PACKAGE 8: Impact assessment Reporting Period 2

A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
OTHERS	0,2	7260	1234,20
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence			0,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>			0,00
<i>Services for meetings, seminars</i>			0,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>			0,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>			0,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00

TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			1234,20
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			1234,20
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			308,55
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			1542,75
COSTS WORK PACKAGE 9: Management Reporting Period 1			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,2	5060	1163,80
OTHERS	0,5	7260	3630,00
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	1,0	1184	1184,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
Equipment			0,00
Infrastructure			0,00
Other assets			0,00
C.3 Other goods, works and services			
Consumables			0,00
Services for meetings, seminars	1,0	240	240,00
Services for dissemination activities (including website)			0,00
Publication fees			0,00

<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>			0,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			6217,80
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			6217,80
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			1554,45
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			7772,25
COSTS WORK PACKAGE 10: Management Reporting Period 2			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)			0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)			0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,2	5060	1163,80
OTHERS	0,5	7260	3484,80
A.2 Natural Persons under direct contract			0,00
A.3 Seconded Persons			0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries		10328,32	0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
			0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	1,0	1180	1180,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			

<i>Equipment</i>			0,00
<i>Infrastructure</i>			0,00
<i>Other assets</i>			0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>			0,00
<i>Services for meetings, seminars</i>			0,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>			0,00
<i>Publication fees</i>			0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>			0,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)			0,00
D.2 Internally invoiced goods and services			0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)			0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			5828,60
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			5828,60
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			1457,15
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			7285,75

SUMMARY			
A. DIRECT PERSONNEL COSTS			
A.1 Employees (or equivalent)			
SENIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)	0,0		0,00
JUNIOR SCIENTISTS (or equivalent in the private sector)	0,0		0,00
TECHNICAL PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,0		0,00
ADMINISTRATIVE PERSONNEL (or equivalent in the private sector)	0,5	5060	2631,20
OTHERS	2,9	7260	21126,60

A.2 Natural Persons under direct contract	0,0		0,00
A.3 Seconded Persons	0,0		0,00
A.4 SME owners and natural person beneficiaries	0,0		0,00
B. DIRECT SUBCONTRACTING COSTS			
	0,0		0,00
C. DIRECT PURCHASE COSTS			
C.1 Travel and subsistence	6,0	2335	14012,00
C.2 Equipment (complete 'Depreciation costs' sheet)			
<i>Equipment</i>	0,0		0,00
<i>Infrastructure</i>	0,0		0,00
<i>Other assets</i>	0,0		0,00
C.3 Other goods, works and services			
<i>Consumables</i>	1,0	480	480,00
<i>Services for meetings, seminars</i>	3,0	2347	7040,00
<i>Services for dissemination activities (including website)</i>	3,0	1733	5200,00
<i>Publication fees</i>	0,0		0,00
<i>Other (shipment, insurance, translation, etc.)</i>	8,0	1710	13680,00
D. OTHER COST CATEGORIES			
D.1 Financial support to third parties (if applicable in the topic specific conditions)	0,0		0,00
D.2 Internally invoiced goods and services	0,0		0,00
D.3 Transnational access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)	0,0		0,00
D.4 Virtual access to research infrastructure unit costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)	0,0		0,00
D.5 PCP/PPI procurement costs (if mentioned as eligible in the topic specific conditions)	0,0		0,00
TOTAL DIRECT PERSONNEL COSTS AND PURCHASE COSTS (A+C)			64169,80
TOTAL DIRECT COSTS (A+B+C+D)			64169,80
E. INDIRECT COSTS (25% * (A+C))			16042,45
F. TOTAL COSTS (A+B+C+D+E)			80212,25

Délibération AG251210.08 - Adoption du projet "Encontrada" de liaison lycées-université.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son plan Enseignement supérieur, Recherche et Formation professionnelle, l'équipe de l'Office a identifié un besoin important de renforcement des liaisons lycées-universités afin non seulement de donner du sens à l'apprentissage optionnel de l'occitan au lycée mais aussi pour renforcer les effectifs des filières Licence-Master-Doctorat existantes – voire de susciter l'envie dans l'académie de Bordeaux pour le redémarrage d'un tel parcours.

Le groupement, dans sa délibération AG210615.06 ("Adoption d'un plan d'action lycée"), avait déjà constaté le besoin de donner des perspectives post-bac aux lycéens via notamment des actions de promotions des filières.

La suspension du dispositif ENSENHAR Etudiant est l'occasion de questionner une autre manière de soutenir les filières universitaires. Le projet Encontrada de liaison lycées-Universités est une expérimentation visant à soutenir le parcours Licence-Master-Doctorat de l'Université Paul Valéry pour provoquer la rencontre entre des lycéens de l'académie de Montpellier et les étudiants de l'Université durant une journée découverte. Ce projet a été validé par M. Causse, IPR occitan de l'académie de Montpellier.

Cette expérimentation aura lieu le 29 janvier 2026 à l'Université Paul Valéry. Celle ci se déroulera en deux temps (voir le programme Annexe 1) :

- Matinée : table ronde avec d'anciens étudiants présentant leur parcours professionnel dans les métiers des médias, de la création culturelle, de l'enseignement, du développement territorial ;
- Après-midi : visite de la faculté de langues et rencontre avec les étudiants de Licence et de Master.

Un moment convivial donnant la part belle à l'expression musicale occitane actuelle clôturera la journée.

Outre les lycéens de Clémenceau à Montpellier, ceux de de plusieurs autres établissements de l'académie (Daudet à Nîmes, Henri 4 à Béziers et les lycéens de Lozère) sont pressentis pour y participer pour un total d'environ 100 lycéens. Ces lycéens emprunteraient les transports financés par la Région Occitanie pour se déplacer à moindre frais jusqu'à Montpellier.

Le budget total de cet événement est estimé à 3364 €, dont 2000 € sont pris en charge par l'université Paul Valéry via une subvention à l'association des étudiants occitanistes de Paul Valéry, le Médoc (voir la Fiche-projet en Annexe 2). Une convention de co-organisation est en cours d'écriture. Le reste, 1364€ soit potentiellement 13,64 € par lycéen, sera à la charge de l'Office.

Cette journée sera également couverte par le magazine "Viure al país" de France 3.

Une évaluation de cette action est prévue. En fonction de son bilan, des actions similaires dans les autres académies du périmètre prioritaire de l'Office seront proposées en 2026.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le lancement de l'expérimentation « Encontrada » de liaison lycées-université dans l'académie de Montpellier pour l'année 2025-26 est adopté.

Jean-Luc ARMAND

Président du Conseil d'administration

Annexe 1 à la délibération n°AG251210.08 – Programme de la journée Encontrada

La journée se déroulera le 29 janvier 2026 de la façon suivante :

- trajet des lycéens vers l'UPV (trains et bus régionaux, tramway ligne 5)
- 10h : table ronde « études et métiers » avec des étudiants, des lycéens et de jeunes actifs ayant étudié l'occitan et l'utilisant dans leur métier. Exemple : Marius Blenet, ancien élève de Clémenceau, ancien étudiant de l'UPV, journaliste, présentateur du JT en occitan « Viure al país » sur France 3 (présence confirmée).
- 12h : repas au Restaurant universitaire “Vert Bois”
- 14h : visite du département occitan
- 15h30 : concert de Rodin
- 16h30 : retour UPV-lycée (trains et bus régionaux, tramway ligne 5)

Porteurs du projet

Sylvan Chabaud, MCF à l'UPV.

Sylvain Blachon, chargé d'étude et de développement à l'Office public de la langue occitane.

Magali Fraisse, enseignante lycée Clémenceau.

Public visé

Lycéens 2nde, 1ère, Terminale option facultative et spécialité

Les lycées de Béziers, Nîmes, de Montpellier (lycée Clémenceau) et du département de la Lozère sont invités

FICHE PROJET : Encontrada dels liceans al UPVM

Chef.fe de projet : Sylvain BLACHON

Co-pilotage : -

➤ DÉFINITION DU PROJET

OBJECTIF(S) - Pourquoi faire ? -	1. Renforcer la liaison lycée-université 2. Montrer aux élèves l'attractivité des études en occitan 3. Leur ouvrir des perspectives d'avenir, les aider à concevoir un parcours individuel de formation et d'orientation.
CIBLE(S) - Pour qui ? -	4. Lycéens de l'académie de Montpellier 5. Peut être décliné dans les autres académies du périmètre
RÉSUMÉ - Quoi, comment, avec qui ? -	Organisation d'une journée de rencontre entre : - les lycéens de l'académie, - les étudiants de l'UPV et leurs formateurs, - d'anciens étudiants présentant leur parcours et leur métier actuel Cette journée se termine par une animation culturelle adressé vers un public jeune. L'édition 2025-26 prévoit d'inviter le rappeur en occitan Rodin.
PERTINENCE - Pourquoi ? -	Il est nécessaire de visibiliser les possibilités d'avenir professionnel en occitan afin de : - renforcer l'attractivité et la continuité des parcours occitan au lycée et à l'université - développer la demande de nouveaux parcours de formation initiale incluant une formation à la langue et/ou à la culture occitane - accompagner les universitaires dans la promotion des parcours de formation qu'ils proposent

➤ BUDGET PRÉVISIONNEL : 3364 €

POSTE DE DÉPENSE	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉS	TOTAL	ENVELOPPE	ARBITRAGE
Déplacements des anciens étudiants	100 €	5	500 €	OPLO	
Prestation culturelle	2400 €	1	2400 €	OPLO + Médoc	2000 € Médoc
Restauration intervenants, organisateurs, accompagnateurs	20 €	10	200 €	OPLO	
Restauration des lycéens	3,3 €	80	264 €	OPLO	
TOTAL :			3364 €		

➤ CALENDRIER

TEMPORALITÉ	PHASES	AGENTS IMPLIQUE. É.S (+heures)	VALIDATION
Juin-juillet 2025	1. Conception / préfiguration	SB, Sylvan CHABAUD, Magali FRAISSE	
Août-novembre 2025	2. Préparation	SB, Sylvan CHABAUD	
Janvier 2026	3. Déploiement	SB, Magali FRAISSE, Sylvan CHABAUD	
Février	4. Evaluation	SB	

➤ DÉTAIL DE LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

OBJ. OPÉRATIONNEL	TACHES	INDICATEURS	RISQUES	PERSONNES RESSOURCES (internes + externes)	SUIVI
Préfiguration	1. Convenir d'une date et du public cible				
	2. Réserver la prestation d'un artiste				
	3. Obtenir l'aval des chefs d'établissement des lycées visés				
Préparation	1. Réserver les salles à l'UPV + s'assurer de la possibilité technique d'organiser un événement culturel				
	2. Obtenir les financements du projet : Médoc, OPLO, Autres...				
	3. S'assurer que le resto'U puisse accueillir les lycéens et le coût				
	4. Réserver les transports des élèves				
	5. Préparer la signalétique				
	6. Réserver un restaurant ou un prestataire restauration pour les intervenants et les accompagnateurs				
	7. Communication de l'événement				
	8. Conventionnement Médoc-UPV-OPLO				
Déploiement	1. Signalétique à l'université				
	2. Accueil des intervenants				
	3. Animation de la rencontre				
	4. Visite de l'UPV par les étudiants				
	5. Accueil des artistes et des techniciens pour l'installation dans la salle				

OBJ. OPÉRATIONNEL	1. TACHES	INDICATEURS	RISQUES	PERSONNES RESSOURCES (internes + externes)	SUIVI
Evaluation	1. Enquête auprès des lycéens				
	2. Débriefing organisateurs				
	3. Débriefing intervenants				
	4. Débriefing artistes				
	5. Rédaction d'une synthèse				
	6. Communication de l'événement				

Délibération AG251210.09 – Adoption du budget initial 2026 du Groupement

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 11.2 de la convention constitutive de l'Office public de la langue occitane, le Conseil d'administration délibère notamment sur ce qui a trait au budget.

Il s'agit par conséquent d'adopter le budget initial 2026 du Groupement. Une décision budgétaire modificative pourra venir préciser les arbitrages budgétaires définitifs, le cas échéant.

En termes de dépenses sont prévus :

- 325 k€ pour les charges de personnel et les taxes sur les salaires ;
- 108 k€ pour les autres charges (prestations de communication, partenariats divers de coopération, fournitures, autres sous-traitances et honoraires, missions) ;
- 3 k€ pour la dotation aux amortissements ;
- 778 k€ pour le programme d'activités « D'òC ».

Soit un total de dépenses prévisionnelles de 1 214 k€.

En termes de recettes sont prévues les contributions suivantes des trois Collectivités publiques membres du Groupement :

- 131 k€ de l'Etat, dont :
 - Dont 81k€ du ministère de l'Education nationale ;
 - Dont 50k€ du ministère de la Culture.
- 580 k€ de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- 503 k€ de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Soit un total de recettes prévisionnelles de 1 214 k€.

En termes de mutualisation, sont prévues la mise à disposition :

- De deux agents du Ministère de l'Education nationale, 1,8 équivalents temps plein, estimée à 126 k€ ;
- Des services d'impression ainsi que des locaux de Toulouse et de Bordeaux par les Régions, estimée à 20k€.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le budget initial 2026 du Groupement, tel que présenté en annexe 1, est approuvé.

Jean-Luc Armand

Président du Conseil d'administration du Groupement

DEPENSES	
Achats fournitures (60)	500 €
Achats sous-traitance (61)	20 300 €
Honoraires, missions... (62)	87 200 €
Programme D'òC (62)	172 405 €
Taxe sur les salaires (63)	15 000 €
Charges de personnel (64)	310 000 €
Programme D'òC (65)	604 870 €
Dotation aux amortissements	3 275 €
TOTAL	1 213 550 €
RECETTES	
ETAT EDUCATION	81 000 €
ETAT CULTURE	50 000 €
REGION NOUVELLE-AQUITAINE	580 000 €
REGION OCCITANIE	502 550 €
Reste à financer	- €
TOTAL	1 213 550 €
MUTUALISATION	
ETAT EDUCATION	126 000 €
ETAT CULTURE	- €
REGION NOUVELLE-AQUITAINE	4 644 €
REGION OCCITANIE	15 000 €
TOTAL	145 644 €
TOTAL NUMERAIRE+MUTUALISE	1 359 194 €